

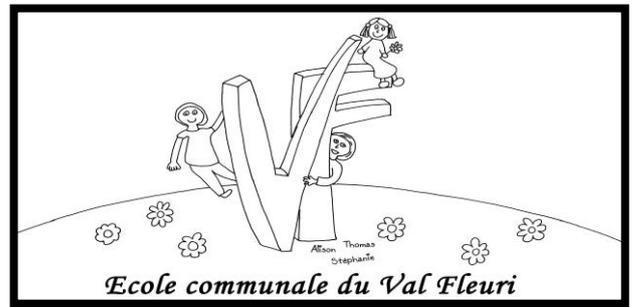
**ECOLE DU VAL FLEURI**

Prégardiennat

Sections maternelle et primaire

Directions : C. Ghigny – G. Rosar

-----



Uccle, le 20 novembre 2020

**Concerne : Prise de connaissance de nombreuses informations concernant l'école de votre enfant.**

Chers parents,

Après une semaine de rentrée en code rouge de vos enfants, nous tenions à vous transmettre quelques informations. Nous vous remercions de prendre le temps de lire le présent document, d'y accorder l'attention nécessaire et d'effectuer les missions qui vous seront demandées. Prenez donc un petit café, installez-vous confortablement et démarrez votre lecture... 😊 😊 😊 !

**- Bulletin section primaire**

Le bulletin de la première période sera remis à votre enfant le vendredi 27 novembre 2020. Il était prévu de le distribuer ce jour mais au vu de la situation que nous connaissons, nous avons décalé celui-ci d'une semaine.

**- Réunion des parents section maternelle et primaire**

Il ne sera pas possible d'organiser la réunion des parents individuelle comme d'ordinaire. A nouveau, c'est la situation qui nous oblige à changer la façon de faire.

Dès lors, c'est l'enseignant(e) qui reviendra vers vous en fixant un moment de rencontre obligatoire, si la situation scolaire de votre enfant le nécessite.

Nous ne souhaitons pas rompre la collaboration entre la famille et l'école, c'est pourquoi si à un moment de l'année, vous désirez rencontrer un membre de l'équipe éducative (enseignant, maîtres spéciaux, direction...), il n'y a aucun souci. Pour cela, formulez votre demande sur papier libre glissé dans le journal de classe ou la farde de communication. Vous pouvez aussi adresser un mail via la direction qui fera suivre l'information vers le destinataire.

**- Repas du midi.**

En maternelle, l'organisation des repas n'est nullement modifiée.

En primaire, la seule modification est le lunch box pour les enfants qui étaient inscrits au repas chaud depuis septembre. Le groupe et le lieu sont identiques à ceux de septembre. Les enfants sont placés par classe dans les réfectoires, comme le permet les mesures de la Fédération Wallonie Bruxelles (aération, enfants par classe, déplacements limités dans le local, place attribuée non modifiable...).

En ce qui concerne la lunch box, il n'est pas possible de se désinscrire du jour au lendemain ou de procéder à la demande. Le cuisinier doit encoder ses commandes 10 jours à l'avance. C'est pourquoi si une modification devrait être effectuée, elle ne peut se faire qu'avec l'autorisation de la direction. Une date d'annulation vous sera attribuée, date à partir de laquelle il vous faudra munir votre enfant d'un piquenique (sans oublier de donner les couverts si cela le nécessite en cas de petits plats ramenés de la maison !). Pour rappel, il n'est pas possible de réchauffer un plat à l'école.

Lors de la reprise des repas chauds en primaire (Soyons optimistes ☺), nous vous ferons un avis et tous les enfants inscrits depuis septembre au repas chaud seront comptabilisés.

#### **- Départ anticipé et retour tardif.**

Pouvez-vous éviter autant que possible les départs anticipés ainsi que les arrivées tardives (rendez-vous, panne de réveil...)? En effet, cela perturbe l'ensemble de la classe, l'enseignante dans sa mission auprès des élèves mais aussi... votre enfant ! Si cela s'avère vraiment nécessaire, pensez aussi à venir à des moments clés (12h ou 13h30 pas en cas de sieste).

#### **- Activités extrascolaires et soutien scolaire.**

Le code rouge permet de continuer les activités extrascolaires, même avec des intervenants extérieurs pour autant que cela ne concerne que des enfants de notre école. Bien entendu, nous ne sommes pas à l'abri d'une absence du prestataire (maladie, quarantaine, indisponibilité...). En ce qui concerne le parascolaire, la Candy School, la GRS..., il semblerait que vous ayez l'information plus rapidement et plus facilement que notre école.

#### **- Adresse mail de la Direction de la Petite Section (accueil à P2) Madame GHIGNY.**

Prenez note et l'habitude d'adresser vos courriels à l'adresse suivante :

[valfleuri.ps.direction@uccl.edu.brussels](mailto:valfleuri.ps.direction@uccl.edu.brussels)

L'ancienne adresse est encore en fonction mais dès la rentrée prochaine, il n'y aura plus d'accès à celle-ci. Actuellement, les 2 adresses sont consultées le plus régulièrement possible.

#### **- Arrivée le matin.**

Si lorsque vous déposez votre enfant vous avez un document ou courrier pour le secrétariat, n'hésitez pas à le transmettre à l'adulte qui accueille votre enfant à l'entrée de l'école. Il transmettra celui-ci au secrétariat.

En cas d'anniversaire, pensez à noter le nom et la classe de votre enfant sur le sac ou la boîte. La personne transmettra cela à la classe concernée dès la fin de son « service » d'accueil.

Les informations pour les enseignantes sont à placer dans la farde de communication ou d'avis. Les messages oraux présentent le risque d'être oubliés malencontreusement.

#### **- Code rouge / Parents dans l'école.**

Cette décision oblige à interdire les parents dans l'école durant le temps scolaire, pas en cas de garderie.

C'est pourquoi, il n'est pas possible de faire entrer les parents avant la sortie de toutes les classes de l'école (maternelle et primaire). Il arrive donc que vous deviez attendre jusqu'à 15h30 avant de pouvoir pénétrer dans l'enceinte de l'école. Nous vous remercions de votre patience.

Votre présence dans l'enceinte de l'école doit être la plus brève possible et limitée au strict nécessaire ! Il n'est donc pas question d'attendre la fin de l'étude dans la cour ou le hall Gatti.

Faut-il rappeler que le port du masque (couvrant également le nez), la désinfection des mains en entrant et en sortant, une distance d'1m50 entre les personnes doivent toujours être respectés ?

#### **- Avis par mail.**

Comme nous l'avions annoncé, la diffusion des mails sera faite par le titulaire de classe qui transmettra l'information émise par la Direction. Ce n'est donc pas la Direction qui vous adresse un mail (sauf cas exceptionnel !).

Pouvez-vous vérifier la boîte mail transmise à l'école via l'avis que vous avez complété en septembre afin de vérifier que vous avez reçu l'avis que vous lisez actuellement (Vous ne devez pas le relire une seconde fois ☺ ☺ .) Si vous ne l'avez pas reçu ce week-end, veuillez avvertir l'école afin que nous résolvions le souci le plus rapidement possible.

#### **- Site internet/ « devoir » des parents.**

Tout comme les enfants de l'école ont des devoirs à effectuer à la maison, nous vous attribuons, chers parents, également un petit travail. Pouvez-vous chaque semaine (au minimum) consulter la page d'accueil du site internet de l'école afin de vous assurer d'avoir les dernières informations ?

#### **- Comptes / remboursements.**

- a. Nous vous rappelons qu'il est interdit de modifier le montant à payer de la facture. Il arrive encore que certains parents effectuent eux-mêmes des déductions de repas ou autre... Imaginez ce que cela implique dans une école de 700 élèves au niveau de la comptabilité. Les déductions et remboursements sont gérés par l'école. Si vous constatez une erreur, vous pouvez en informer le secrétariat.
- b. Pouvez-vous vérifier que les comptes du mois de novembre ont été versés car plus d'un tiers des paiements n'ont pas encore été perçus. Cela va nous demander un temps considérable de gestion (rappel...) ?
- c. Les repas chauds de novembre des enfants SANS lunch box seront remboursés lors du décompte en fin d'année scolaire.
- d. La différence entre le lunch box (des enfants inscrits) et le repas chauds sera déduite en décembre 2020.
- e. Le lunch box du 30 novembre (non comptabilisé en novembre) sera ajouté au décompte en juin 2020.
- f. Le repas du 12 et 13 novembre seront déduits lors des remboursements en fin d'année scolaire.
- g. Il n'y a aura pas d'épargne classe de neige (P6) en décembre car nous attendons une décision du Val D'Uccle. En cas de départ, on l'ajoutera par la suite. En cas

d'annulation par le Val D'Uccle et le PO, nous procéderons aux remboursements des sommes perçues.

#### - Photo.

Suite à la situation avant le congé de Toussaint, nous avons passé une première commande de photos. Celles-ci vous seront distribuées très bientôt. Nous passons la deuxième et dernière partie (maladie, quarantaine, classe fermée...) ce week-end afin que vous soyez livrés avant les vacances de Noël.

#### - St Nicolas.

Nous savons ô combien pour tous les enfants (et les adultes 😊) de l'école, il est attendu avec grande impatience. Il fera son apparition mais ne sera pas en contact avec les enfants. Il ne fera pas non plus une entrée fracassante le matin. Le Père Fouettard, cette année, est pris de forte fièvre, son nez coule, il tousse et a mal de gorge. Il est donc en quarantaine pour tous le mois de décembre. Il ne pourra dès lors pas venir mais il fera un message écrit aux enfants. Pouvez-vous jouer le jeu et attendre que votre enfant vous l'exprime après le jour de fête ?

Grâce au Comité des Parents, chaque classe aura la chance d'effectuer une commande pour la classe (pas de cadeau individuel).

Grâce à la commune, chaque enfant recevra un sachet de friandises et une mandarine.

#### - Marché de Noël.

Il n'y aura pas de marché de Noël comme les autres années. Nous réfléchissons actuellement avec Festi'Val, le comité des fêtes, à une alternative. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

MERCI à vous  
MERCI pour tout.

La direction

#### Ecole du VAL FLEURI

140, rue Gatti de Gamond / 45, Avenue du Vossegat - 1180 Uccle

Tél. : 02 348 68 43 – Tél. garderies maternelles (15h20 à 18h30) 0483/116 341 - primaires : 0483/116 593- CCB : BE07-0012-1318-5666

Secrétariat : [secretariat.3010@ens.irisnet.be](mailto:secretariat.3010@ens.irisnet.be)- Petite section : [info@valfleuri.net](mailto:info@valfleuri.net)- Grande section : [infogs@valfleuri.net](mailto:infogs@valfleuri.net)- Site internet : [www.valfleuri.net](http://www.valfleuri.net)